

Arras, le 25 mars 2026

Monsieur le Président du

Conseil départemental

Objet : Pouvoir d'achat des agents

Monsieur le Président,

Depuis quelques semaines, la situation internationale impacte à nouveau fortement le pouvoir d'achat des agents de notre Département.

Cette hausse considérable du prix du carburant pèse trop lourdement sur le budget de nos collègues qui viennent travailler pour assurer leurs missions de service public sans remboursement de leurs frais de route.

Et elle pèse encore plus lourdement sur les assistants familiaux qui doivent honorer tous les nombreux déplacements pour les enfants confiés à l'ASE.

Sachant que les taux de remboursement des frais de route ne sont plus du tout à la hauteur des frais engagés par les agents et que ces taux doivent être revalorisés considérablement au niveau national afin d'éviter que les agents ne perdent trop d'argent pour assurer leurs missions.

Lors de notre rencontre du 13 mars, j'ai évoqué cette augmentation conséquente et demandé l'instauration d'une prime carburant pour les agents. Cette prime peut s'intituler autrement selon votre choix du moment que nos collègues peuvent compter sur leur employeur pour alléger leur facture de carburant.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

La Secrétaire générale,



Sandrine Trépié